



**Projet d'Appui à la Gouvernance Locale et au
Développement Territorial
(AGLDT)**

TERMES DE RÉFÉRENCE

Titre du poste :	Recrutement d'un consultant ou d'une consultante en vue de l'élaboration du manuel de mise en place des Services Techniques d'Arrondissement (STA)
Lieu d'affectation :	Port-au-Prince, Haïti
Domaine d'intervention :	Gouvernance
Type de contrat :	Individual Contract (IC)
Niveau du poste :	National Consultant
Langues requises :	Français
Durée du contrat :	4 mois

1. CONTEXTE

Les acteurs territoriaux font l'objet d'un manque d'encadrement sévère en matière de planification et de gestion du développement. A cet effet, le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE) veut aujourd'hui restructurer sa représentation territoriale au niveau départemental afin de mieux encadrer le processus de planification.

Pour adresser cette problématique, le MPCE dans une perspective d'encadrement de proximité de processus de planification à l'échelle se propose d'implémenter le cadre de planification territoriale à l'échelle arrondissementale via les Services Techniques d'Arrondissement (STA). Il faut noter que le STA est conçu par le MPCE comme le niveau de déconcentration de son administration.

A cet effet, le MPCE décide d'expérimenter le STA dans deux arrondissements frontaliers, à savoir Lascahobas et Ouanaminthe appartenant respectivement aux départements du Centre et du Nord'Est. L'Arrondissement de Lascahobas regroupe quatre communes qui sont Lascahobas, Belladère, Savannette

et Baptiste. Et celui de Ouanaminthe comporte trois communes, à savoir : Ouanaminthe, Capotille et Mont-Organisé.

Le document de référence est le décret organisant le MPCE (2016), le cadre de planification territoriale en Haïti (MPCE, 2018), le Programme de modernisation de l'État (OMRH, 2018). Cependant, il faut retenir que le STA se met en place dans l'optique d'appuyer les acteurs territoriaux dans la conduite du processus de planification et de gestion du développement.

Faisant suite à cette décision, le MPCE se rend à l'évidence de la nécessité de procéder à l'élaboration d'un manuel de mise en place du STA, d'un plan de dotation des STA en ressources et de disposer d'un appui technique d'une ressource compétente à la fois en planification territoriale et en administration haïtienne. Pour réaliser ce travail, il sera contracté, à travers le projet Appui à la Gouvernance Locale et le Développement Territorial, les services d'un consultant ou d'une consultante ayant une bonne connaissance de la réalité socio-économique et institutionnelle d'Haïti.

Le Projet AGLDT est un projet de 5 ans du gouvernement haïtien, mis en œuvre par le MPCE, le MICT et l'OMRH avec l'appui du PNUD qui est cofinancé par le gouvernement haïtien, le gouvernement canadien et le PNUD. Ce projet a pour objectif ultime d'appuyer le gouvernement ainsi que les acteurs locaux dans la mise en place à l'échelle territoriale des dispositifs de planification et de gestion du développement. Cette action structurante s'inscrit dans la perspective que toutes les femmes et les hommes des communautés du pays, urbaines ou rurales, bénéficient de services publics de base décents et d'opportunités diversifiées de moyens d'existence. Le Projet appuie globalement le Gouvernement d'Haïti dans la conception et la mise en œuvre des réformes de déconcentration, de décentralisation et d'aménagement du territoire, en combinant un soutien à la formulation et au pilotage des politiques publiques et à leur opérationnalisation dans des pôles de développement local prioritaires, et ce principalement sur la zone frontalière. Pour ce faire, le projet compte renforcer la sensibilité au genre des institutions territoriales pour la prestation des services de base en veillant à un accès équitable des femmes et des filles. Le Projet AGLDT est organisé autour de trois grands volets : (i) le pilotage des réformes de déconcentration et décentralisation ; (ii) la modernisation des administrations territoriales (services déconcentrés et collectivités territoriales) ; et (iii) la structuration des mécanismes de développement territorial.

2. OBJECTIFS

Cette consultation sera effectuée dans une perspective de :

- Réaliser un diagnostic de la capacité institutionnelle au niveau arrondissementale ;
- D'élaborer un manuel de procédures de mise en place des Services Techniques d'Arrondissement ;
- Proposer un plan de dotation des Services techniques d'Arrondissement en ressources ;
- Proposer des modules de formation et d'encadrement in situ des ressources techniques des STA ;
- Coacher les missions d'immersion institutionnelle des ressources techniques tant au niveau départemental que national ;

- Coacher le processus d'intégration du STA dans le corpus institutionnel départemental et de l'Arrondissement notamment dans l'établissement des liens de travail avec les Collectivités territoriales et les acteurs économiques locaux.

3. RESULTATS ATTENDUS

Les principaux résultats attendus de la consultation sont :

- Le manuel de mise en place des Services techniques d'Arrondissement
- Le plan de dotation des Services techniques d'Arrondissement
- Le plan de formation des ressources techniques des STA
- Le guide du processus d'intégration et des missions d'immersion des STA

4. LIVRABLES

Les livrables attendus de la consultation sont les suivants :

- Livrable 1 : Une note méthodologique révisée qui devra comprendre le plan de travail et une présentation de la méthodologie adoptée et la justification de ce choix.
- Livrable 2 : Le manuel de mise en place des Services Techniques d'Arrondissement assorti du diagnostic des capacités institutionnelles à l'échelle de l'Arrondissement. Il sera soumis au Maitre d'Ouvrage pour discussions et approbation.
- Livrable 3 : Le plan de dotation des Services Techniques d'Arrondissement et le plan de formation des ressources techniques des STA. Ce livrable sera aussi soumis au Maitre d'Ouvrage pour discussions et approbation.
- Livrable 4 : Un rapport final. Il devra présenter, un résumé exécutif, les résultats de l'étude proprement dite, le guide du processus d'intégration et des missions d'immersion des STA et les conclusions et recommandations finales.

Les livrables devront être soumis en version électronique (format Word, Excel et un PowerPoint).

5. PRINCIPALES ACTIVITES

Les principales activités de la consultance consisteront, entre autres, à :

- la réalisation du diagnostic institutionnel et le cadrage géographique du territoire arrondissemental ;
- la rencontre des acteurs s'intéressant à la problématique de la planification et du développement de l'Arrondissement ;

- l'analyse, l'interprétation et la synthèse des informations collectées ;
- la conception, la formulation et l'élaboration du manuel ;
- la proposition de l'architecture organisationnelle du STA ;
- l'élaboration du plan de dotation du STA en ressources ;
- l'élaboration du plan de formation des STA ;
- l'élaboration d'un guide devant faciliter le processus d'intégration et des missions d'immersion des STA.

6. DUREE

La prestation sera effectuée sur une période de quatre (4) mois à partir de l'ordre de démarrage.

7. PROFIL DU CONSULTANT

- Diplôme universitaire de deuxième cycle en planification, sciences du développement, aménagement du territoire et autres disciplines connexes ;
- Au moins dix (10) ans de travail en lien avec l'administration haïtienne et une connaissance avérée du cadre de décentralisation en Haïti (constitution 1987) ;
- Expérience d'au moins 10 ans dans la conduite de processus de planification de développement participatif ;
- Familiarité avec l'environnement institutionnel haïtien ainsi que le territoire haïtien ;
- Connaissance du cadre légal et institutionnel de la planification en Haïti et, en particulier de la planification territoriale ;
- Maîtrise du Français et bonne capacité de rédaction ;
- Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

8. DOSSIER DE CANDIDATURE

Pour appliquer, les intéressés devront soumettre les documents suivants :

- Une proposition technique incluant une méthodologie, un plan de travail détaillé et un calendrier indicatif des activités ;
- Un CV détaillé signé soulignant les expériences et expertises dans les domaines recherchés ;
- Les copies de diplômes ou de certificats attestant les compétences requises ;
- Un engagement de disponibilité à réaliser la prestation au cours de la période indiquée ;
- Une proposition financière complète signée.

9. MODALITÉS DE PAIEMENT

Le montant du contrat est un prix fixe et les étapes devront être réalisées indépendamment de la prolongation de la durée spécifiée dans ces termes de référence.

Paie ment	Réalisation des travaux	Date de soumission
20%	Livable 1	5 jours ouvrables après signature du contrat
20%	Livable 2	6 semaines après validation du livable 1
40%	Livable 3	4 semaines après validation du livable 2
20%	Livable 4	5 semaines après validation du livable 3